



**MC ARLES**

# **MC ARLES**

## **Au Tribunal de TARASCON**

ARLES, le 10 Décembre 2022.

Le vendredi 9 décembre 2022, l'**UFAP UNSa Justice MC Arles** s'est rendue au tribunal de Tarascon pour la deuxième fois. Une première date ayant été fixée mais le « *voyou* » avait obtenu un report.

Cela n'avait pas empêché l'**UFAP UNSa Justice MC Arles** d'effectuer le déplacement au tribunal. **Seule organisation syndicale présente** lors de la première date, nous avons souhaité être là pour épauler les collègues qui avaient fait le déplacement.

**Pour l'UFAP UNSa Justice MC Arles, il est important de savoir répondre présent pour les nôtres !**

Un premier déplacement **très important** qui aura permis de discuter longuement avec l'avocate représentant les personnels et d'aborder les points suivants :

- **Prise en considération des personnels dont les dépôts de plaintes avaient été retardés** et donc non enregistrés dans le dossier.
- **Présenter les attentes de nos collègues et développer nos arguments.**
- **Expliquer notre métier et les conditions dans lesquels nous exerçons.**

Le vendredi 9 décembre 2022, l'**UFAP UNSa Justice MC Arles** à cette fois encore répondu présente au rendez-vous.

Le procès s'est déroulé de **14h à 18h30** : Une **dizaine de victimes énoncées** par la présidente, un réquisitoire de Madame le Procureur présentant plus de **18 faits dont violences physiques sur agents dépositaires de l'autorité publique, menaces, outrages, recels...**

Un détenu qui s'est comporté à l'image de l'odeur qu'il dégage : Se victimisant et inversant les rôles en accusant les personnels de maltraitances. Un discours tout à son image : « **nauséabond** » !

Le fait de déclarer ne plus se brosser les dents depuis des mois explique sans doute pourquoi ne sort de sa bouche que de la \*\*\*\*

Le Procureur avait réclamé 3 ans de prison ferme, le tribunal l'en condamnera à 30 mois.

L'**UFAP UNSa Justice MC Arles** n'aura de cesse de dénoncer les faits de violence !

L'**UFAP UNSa Justice MC Arles** n'aura de cesse d'exiger des réponses locales et pénales implacables face aux auteurs de violences à l'encontre des personnels !

Le Bureau Local **UFAP UNSa Justice**

